

Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick Admissibilité au financement et description des subventions 2019

Centraide de la région du Grand Moncton et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick est une organisation qui œuvre à créer un changement durable à long-terme qui aide à améliorer les vies des gens et qui rend nos communautés plus résilientes. Nous utilisons une approche communautaire pour améliorer les conditions à travers les communautés au Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Nos efforts et nos investissements respectent les standards qui suivent :

- Renforcer et améliorer les atouts et forces des communautés;
- Assurer que les solutions sont menés par la communauté;
- Soutenir les partenariats et les collaborations — parce que le changement demande la participation de tous;
- Aligner notre travail pour soutenir les buts de l'incidence communautaire;
- Mesurer et rapporter sur notre progrès.

Admissibilité

- Tous les organismes de bienfaisance sans but lucratif et de bienfaisance axés sur les services aux personnes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (comtés de Kent, Westmorland et Albert) peuvent soumettre une demande de financement à Centraide.
- Dans leur demande, les organismes doivent démontrer qu'ils sont alignés sur les principes et les domaines d'incidence de Centraide.
- Les demandes doivent faire état des résultats du programme, de l'organisme ou de la communauté ainsi que des indicateurs connexes pour faire le suivi des progrès pour atteindre les résultats reconnus.

Liste de contrôle:

ORGANISATION

- L'organisation est enregistrée comme **organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu**.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Il existe un conseil d'administration élu en bonne et due forme dont les bénévoles se rencontrent à des intervalles périodiques et rédigent un procès-verbal de leurs procédures.
- Le conseil d'administration fait bon usage de ressources humaines, tant sur le plan des bénévoles que du personnel.
- Le conseil d'administration prend des décisions de politiques qui touchent à tous les aspects des activités de l'organisation.
- Le conseil d'administration appuie l'organisation dans ses efforts de collectes de fonds et offre son temps de quelque autre façon, s'il y a lieu.

FINANCES

- Une vérification ou un examen des finances est réalisé chaque année par un comptable désigné (CA, CGA, CMA) et démontre que les activités de l'organisation sont conformes aux principes comptables généralement acceptés.
- L'organisation a établi un processus budgétaire annuel et évolue selon les contraintes du budget d'exploitation approuvé par son conseil d'administration.
- L'organisation a d'autres sources de revenu documentées, notamment du soutien communautaire par l'entremise d'efforts de collectes de fonds.

PROJETS

- Les fonds fournis seront utilisés pour financer les services et les programmes dans les comtés de Westmorland, d'Albert et de Kent.
- Les fonds seront fournis pour les coûts opérationnels directement liés au projet ou un service précis pour lequel une demande a été soumise, par exemple le salaire, le matériel, les fournitures, etc.
- Pour être admissible, un programme doit commencer à l'intérieur des six mois suivant la date de la

demande.

ORGANISATIONS ET PROGRAMMES NON ADMISSIBLES AU FINANCEMENT DE CENTRAIDE

- Organismes à but lucratif;
- Organismes sans but lucratif parrainant des organismes à but lucratif;
- Organisations telles que des clubs philanthropiques et des fondations qui servent surtout de source de financement aux autres groupes;
- Activités de collecte de fonds;
- Organisations d'affiliation politique ou aux fins d'activités politiques;
- Organisations confessionnelles dont les services et les activités comprennent la promotion d'une religion ou son adhésion, ou dont les services excluent les membres du public en général;
- Hôpitaux, services cliniques ou programmes de traitement médical;
- Financement de déficits ou de portions de taxes.

Mission et Principes

Notre Mission:

“Améliorer la qualité de vie des gens et bâtir la collectivité en incitant les citoyens à l'action et en suscitant l'action concertée.”

Les principes suivants nous guident:

- **Faire une contribution mesurable**

Centraide investit dans des initiatives qui peuvent démontrer que le travail porte ses fruits.

- **Renforcement communautaire axé sur les forces**

Les ressources sont reconnues et distribuées en vue de développer les aptitudes, les connaissances, les capacités, les qualités, les caractéristiques et les forces naturelles que les gens de la communauté ont en commun.

- **Renforcement des capacités**

Croire les capacités qui existent pour augmenter les connaissances, et les capacités des personnes et des organisations à prévoir les défis et à y répondre, à maximiser les opportunités et à partager ces habilités avec les autres.

- **Flexibilité**

Les investissements de Centraide seront flexibles, respectant la diversité des forces et des possibilités présents dans notre communauté.

- **Collaboration**

En travaillant ensemble, nous pouvons accomplir bien plus que si nous travaillons seuls.

- **Intendance**

Centraide est redevable aux donateurs et à la communauté pour s'assurer que les ressources sont distribuées efficacement et avec intégrité. Les organismes financés par Centraide sont tenus responsables des fonds qu'ils reçoivent.

Domaines d'incidence

Le travail de Centraide consiste d'**effets** communautaires : nous tenons à améliorer des vies en incitant les communautés à apporter des changements durables aux conditions communautaires.

Afin de produire des effets communautaires, Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick a établi **trois domaines d'incidence**. Ces derniers guident le travail de Centraide au sein de la communauté, notamment la façon dont l'organisation investira dans la communauté.

Amélioration des conditions de vie

La pauvreté est une série complexe d'enjeux sociaux qui sont indissociablement liés. Centraide est l'un de nombreux partenaires travaillant ensemble à aborder la pauvreté de façon systématique. Les interventions financées par Centraide tombe dans l'un des trois domaines de résultats clés qui aident les gens qui vivent dans la pauvreté à établir les compétences, à développer un plan et à préparer pour un meilleur future, c'est-à-dire améliorer leurs conditions de vie.

- **Sécurité alimentaire;**
- **Emploi et sécurité financière;** et
- **Stabilité de logement.**

Réussite des jeunes

La recherche nous révèle que le meilleur moyen d'aborder les causes fondamentales des problèmes sociaux est de se concerter sur les enfants et les jeunes. Les efforts de Centraide pour aider les enfants et jeunes tombent dans trois domaines de résultats clés qui sont considérer des éléments critiques pour le développement positif :

- **Participation à l'apprentissage;**
- **Appartenance et participation communautaire;** et
- **Bien-être affectif et physique.**

Communautés solides

L'engagement communautaire et les opportunités pour s'engager aident à créer des voisinages et des communautés vibrantes. Centraide travail de nombreuses façons pour aider les individus et les familles à acquérir des compétences fondamentales (les compétences personnelles et communautaire) pour répondre aux défis de la vie, et pour atteindre leurs objectifs. Les interventions financées par Centraide tombent dans l'un des domaines de résultats clés suivants :

- **Accès aux mesures de soutien;**
- **Engagement communautaire;**
- **Bien-être personnel et sécurité;** et
- **Renforcer la capacité des organisations.**

Veillez voir "[ici](#)" de l'information sur chaque domaine d'incidence qui est nécessaire pour compléter votre demande. Les demandes de financement doivent démontrer comment le travail, le programme ou l'initiative s'aligne avec l'un des domaines d'incidence de Centraide.

Catégories de financement

1. Fonds d'innovation communautaire (FIC)

Qu'est-ce que l'innovation communautaire? :

C'est changé comment on travaille, nos habitudes, nos comportements et nos pratiques quotidiennes. C'est la création de produits, de processus, de services, de technologies ou d'idées plus efficaces et meilleurs en vue de libérer des ressources communautaires pour appuyer la résilience de notre région.

Raisons pour lesquelles une organisation pourrait envisager cette possibilité de financement :

- Vous venez de former votre organisation ou vous êtes en train d'en former une pour traiter un enjeu particulier;
- Votre organisation est en train d'explorer une idée qui n'a pas pris complètement forme;
- En raison d'un changement de contexte, les approches traditionnelles de votre organisation ne sont plus efficaces et il est donc nécessaire d'explorer d'autres solutions de rechange.

Une bonne idée à la fois! Ce fonds **n'est pas** conçu pour mettre en place des approches qui sont offertes dans d'autres régions et de les mettre en œuvre ou les adapter telles qu'elles dans notre région – Il est prévu pour la recherche de nouvelles idées! Pour appliquer les connaissances et les pratiques développées lors de l'expérience du fonds d'innovation communautaire, les agences peuvent soumettre une demande dans la catégorie de fonds de renforcement de notre communauté après l'échéance de leur année de financement du FIC.

2. Fonds de renforcement de notre communauté (FRNC)

Raisons pour lesquelles une organisation pourrait envisager cette possibilité de financement :

- Les initiatives financées par le FRNC sont d'organisations qui voient que les résultats de leur propre projet, activité ou service s'alignent avec les domaines d'incidence de Centraide ou qu'ils y sont liés;
- Les organisations financées par cette bourse peuvent démontrer la différence que leur programme ou initiative ferait;
- Le travail s'accorde avec le mandat de l'organisation et le rôle que joue l'organisation pour adresser le problème ou pour renforcer les capacités;
- L'organisation a les ressources, l'expertise et les processus nécessaires pour mettre en œuvre et évaluer le travail;
- En 2019, des subventions d'un an seulement seront accordées;
- Les demandes pourraient insister sur les résultats du programme ou les résultats pour la communauté.

3. Fonds de partenariats communautaires stratégiques (FPCS)

Les initiatives financées par le FPCS utiliseront **l'impact collectif** pour progresser les stratégies de changement communautaire.

Raisons pour lesquelles une organisation pourrait envisager cette possibilité de financement :

- Les initiatives nécessiteront un engagement stratégique;
- Centraide sera un partenaire actif dans l'initiative;
- L'organisation communautaire, une collaboration d'organisations ou, dans des rares cas, Centraide lui-même peut être à la tête de ces initiatives;
- Une entente de financement pouvant aller jusqu'à trois ans avec la flexibilité de s'étendre en fonction de la situation et des résultats;
- Plusieurs partenaires sont impliqués dans l'initiative et auront des objectifs communs et partageront les responsabilités de reportage;
- Cette possibilité de financement insistera en particulier sur les changements communautaires et systémiques.

La première étape de ce processus de demande consiste à soumettre une lettre d'intention de partenariat à Paul Toner au ptoner@moncton.unitedway.ca. CETTE SUBVENTION N'EST PAS DISPONIBLE EN 2019!